



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E175607

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2025

ÉDITÉ LE

04/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/07/2018

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 12/02/2024
200 100

Raison sociale : ROUSSEAU LOIC

Sigle : ROUSSEAU LOIC SARL
19 RUE DES GRAVOTS
88440 NOMEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 2018B00458

Siret : 840 965 990 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 45 01254

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.240140

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.240140

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 03 29 65 12 41

Portable : 06 08 63 32 85

Fax :

Site Internet : www.chauffagerousseau.fr

E-mail : contact@chauffagerousseau.fr

Responsabilité légale :
ROUSSEAU LOIC GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/09/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/02/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	15/12/2022
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	26/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	20/02/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	15/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.